



INFOS CP

Février 2018

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Sommaire

Édito de Christian Krieger.....	2
Vie de l'Église	
Calendrier institutionnel	3
Offrande des écoles du dimanche.....	3
Calendrier 2018 des offrandes à affectations spéciales.....	3
Rétrospective	
Journée œcuménique	4
Assemblée générale de la FPF.....	4
Actualités	
Élections au Conseil presbytéral	4
Pastorale réformée.....	5
Liturgie pour un culte trilingue.....	6
Le Notre Père.....	6
Ce mois-ci à la Médiathèque protestante.....	6
Vie paroissiale	
Déclaration de vacances de postes	7
Candidatures	8
Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse	8
Suffragances	8
Informations administratives et financières	
Rappel des étapes de l'approbation et de la vérification des comptes	8
ADAP.....	9
Annonces	
Fermeture exceptionnelle	10
Présence protestante sur France 2	10
Des bourses repas à 1 € au Stift	10
Faculté de théologie protestante.....	10

Pour une publication dans *infos CP*, merci de nous faire parvenir vos annonces
avant le 20 du mois précédent la parution à : communication@uepal.fr

Édito

En ce mois de février nos paroisses s'apprêtent à renouveler leurs conseils presbytéraux. Cette étape importante de la vie de nos Églises pose inmanquablement la question de la vitalité du protestantisme alsacien et mosellan. Se trouvera-t-il le nombre de candidats nécessaires ? Faut-il procéder à une opération vérité et réviser le fichier paroissial pour le recentrer sur les personnes qui manifestent d'une manière ou d'une autre un attachement à l'Église ? Peut-on fonctionner avec un conseil presbytéral incomplet ? Ne faudrait-il pas réviser plus globalement l'organisation de la vie ecclésiale pour l'adapter aux réalités sociologiques actuelles ?

Force est de constater que ces élections sont un indicateur de la vitalité de notre protestantisme, mais aussi que ce dernier présente un visage très disparate. Si certains connaissent le difficile sentiment de voir filer comme le sable dans la main ce qui n'est plus, d'autres se réjouissent d'une vie d'Église qui sait tracer une voie dans ce monde en profonde mutation, d'un projet de paroisse qui a visiblement su se renouveler pour répondre aux attentes religieuses contemporaines.

Alors que nos vies se densifient de mille choses qui nous occupent, et souvent nous préoccupent, et que nos existences démultiplient l'horizon des découvertes et des rencontres, des projets et des rêves, sans compter les défis sociaux, économiques, environnementaux qui mobilisent notre solidarité ainsi que notre militance, la question religieuse n'est souvent plus qu'un élément parmi d'autres. Si la spiritualité et la quête de sens s'imposent à l'occasion d'une naissance, d'une maladie ou d'un deuil, pour beaucoup elles demeurent habituellement plus discrètes dans le rythme effréné de la vie.

Être élu conseiller presbytéral aujourd'hui, c'est bien sûr accepter d'entrer dans un comité qui porte la responsabilité de la gestion matérielle et spirituelle d'une présence d'Église en un lieu donné – y compris avec tout le poids de l'héritage légué par cette histoire à laquelle nous sommes tant attachés. Toutefois, au regard des mutations évoquées, une Église qui se dit protestante ne peut pas se contenter de répéter un modèle de projet de paroisse hérité, sans travailler en permanence deux questions « quelles sont les attentes religieuses contemporaines » et « comment entretient-elle en résonance avec le message libérateur de l'Évangile ». Être élu conseiller, c'est avant tout accepter d'entrer dans la perspective de travailler avec assiduité ce double questionnement.

Il y a bien sûr des tâches qui n'attendent pas quand il faut créer un secteur, régler une urgence financière, trouver un nouveau pasteur... Mais, et nous l'avons abondamment rappelé en 2017, la vérité en protestantisme n'est pas structurelle, elle est de l'ordre de la parole, de cette parole qui fonde l'Église, en la faisant surgir là où elle résonne dans les cœurs et interpelle les esprits.

Le mot d'ordre du mois de février proclame la proximité de cette parole avec tout un chacun*. Et ce faisant, il énonce une promesse qui ouvre, aussi pour ceux qui acceptent de s'engager pour l'Évangile, un espace de confiance, voire d'espérance si le chemin devait s'avérer plus rude.

* « La parole est toute proche de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur, pour que tu la mettes en pratique. » DT 30.14

Christian Krieger, vice-président de l'UEPAL

Vie de l'Église

Calendrier institutionnel

11 et 18 février	Élections au Conseil presbytéral
18-19 mars	Pastorale réformée à Storckensohn
14 avril	Consistoire supérieur de l'EPCAAL
20 avril	Journée de rencontre des présidents de consistoires de l'EPCAAL
28 mai	Pastorale générale sur le thème : « Un nouveau métier : pasteur » à Niderviller, à côté de Sarrebourg
16-17 juin	Synode électif de l'EPRAL à Strasbourg
23 juin	Assemblée de l'Union

Offrande des écoles du dimanche

18 février 2018, dimanche Invocavit

Cette année, l'offrande des Écoles du dimanche veut soutenir le travail des Églises du Liban : ces dernières ouvrent leurs écoles pour accueillir les réfugiés syriens, et plus particulièrement les enfants. C'est ainsi que les enfants ne sont pas entièrement déscolarisés et mangent un repas chaud une fois par jour. Outre le projet d'aide d'urgence, l'action pose les bases solides de la paix.

Tract disponible gratuitement sur demande au service de l'enseignement religieux et de la catéchèse, 03 88 25 90 35 ou cate@uepal.fr



Calendrier 2018 des offrandes à affectations spéciales

Janvier	Épiphanie	ACO Pasteur Égypte
18 février	Invocavit	Liban - Soutien aux écoles pour les enfants réfugiés syriens
29 avril	Cantate	50 % Société luthérienne de missions / 50 % Heaven's door
7 octobre	Moissons	Stift
29 octobre	Réformation	Projet régional (encore à définir)
24-25 décembre	Noël	SEMIS et diaconie (encore à définir)

Rappel concernant les collectes à affectations spéciales

L'affectation de ces collectes a été unifiée à toutes les paroisses de l'UEPAL. Les sommes sont à verser intégralement et exclusivement à l'Entraide et solidarité protestantes (ESP) qui se charge de les centraliser et de les reverser :

- par virement sur le compte bancaire CIC n° 30087 33001 00010053402 19
- par chèque à l'ordre de l'ESP (Entraide et solidarité protestantes - 1b quai Saint-Thomas – BP 80022 - 67081 Strasbourg cedex)

ATTENTION : veillez à libeller vos virements et chèques en précisant le nom de votre paroisse et le motif du règlement (ex : Wissembourg – Offrande de l'Épiphanie).

Rétrospective

Journée œcuménique

22 janvier à Metz

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à l'évêché de Metz pour cette traditionnelle journée organisée dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Accueillis par Mgr Lagleize, évêque de Metz, les participants ont réfléchi, à partir d'un exposé introductif catholique sur l'« initiation chrétienne » et de 3 témoignages protestants sur la catéchèse et la formation des laïcs, à la question de la transmission de la foi.

L'après-midi, le débat s'est poursuivi en groupes, et les responsables d'Églises (les deux évêques et les deux présidents d'Église protestants) se sont retrouvés pour faire le point sur les questions d'actualité, en particulier sous l'angle de l'évolution du droit local. L'an prochain, ce sera au tour de l'UEPAL d'accueillir la rencontre.



© Alsace Media

Assemblée générale de la Fédération protestante de France

27-28 janvier à Paris

L'Assemblée générale a examiné et validé les traditionnels rapports d'activité et les rapports financiers. Elle a été l'occasion de présenter le label œcuménique « Église verte », à travers la présentation faite par Martin Kopp et son homologue catholique auprès de la Conférence des évêques. Les statuts, la Charte et le règlement intérieur de la Fédération ont été modifiés dans le sens des propositions du rapport sur le lien fédératif de 2017. Trois résolutions portant sur l'accueil des réfugiés, la poursuite du dialogue avec le CNEF et la situation au Congo ont été adoptées.



© Bernard Guillot

Actualités

Élections au Conseil presbytéral

1^{er} tour : dimanche 11 février

2^e tour, s'il y a lieu : dimanche 18 février

La base de données des conseillers presbytéraux, créée en 2015 suite à la décision du Conseil de l'Union, sera mise à jour grâce aux éléments qui seront transmis suite aux élections.

Les procès-verbaux d'élection et coordonnées des nouveaux conseillers sont à transmettre selon la voie institutionnelle au plus vite :

- par courriel : elections@uepal.fr
- et par voie postale : UEPAL – Élections, 1 bis quai St Thomas, BP 80022, 67081 Strasbourg cedex



La précision et l'exhaustivité des renseignements permettra une actualisation rapide des listes de diffusion d'informations par les services de l'UEPAL : infos CP, communiqués, agendas, etc.

Mémento

Pour être prêt pour le premier tour des élections des CP, préparer :

- Les bulletins de vote
- La liste des membres de la paroisse pour permettre l'émargement
- Le document PV des élections en 3 exemplaires
- Les dispositions légales et textes réglementaires : [cliquez ici](#)

Rassembler toutes les informations personnelles nécessaires concernant les nouveaux candidats (nom, adresse, mandats, ...).

Vous munir de la liste des conseillers actuels à compléter

Vous renseigner pour les conseillers sortants, s'ils acceptent ou non de continuer à recevoir de l'information de l'UEPAL (Info CP et autres informations).

- À la fin du scrutin

1. Compléter le modèle de procès-verbal des élections en 3 exemplaires, les remplir et y apposer les signatures des membres du bureau électoral
PV des élections au CP
Établir la liste complète des **nouveaux** membres du conseil.
2. Transmettre **le tout**, sans tarder, en 3 exemplaires du PV et de la liste par la voie institutionnelle et par mail.

La liste complète mise à jour du conseil presbytéral, accompagnée des documents officiels validés, sera transmise par la Direction des Services de l'UEPAL.

- Après approbation des élections

Avant le 15 mars 2018

Procéder à l'élection du Bureau du conseil presbytéral, des délégués à l'assemblée du consistoire et, pour l'EPCAAL, des délégués à l'assemblée d'inspection.

Remplir le modèle de délibération. La transmission de ce document se fera selon les modalités du point 5.

Des modèles au format word ou pdf sont téléchargeables sur [le site Acteurs](#)

Organiser le culte d'installation du nouveau conseil presbytéral.

Vous trouvez une « Liturgie d'installation (ANELF de 2009) » d'un conseil presbytéral [dans le document en ligne](#) Vivre en église

Contacts : elections@uepal.fr

Alla Burgun (les après-midis), 03 88 25 90 72

Lysiane Collon Bender, 03 88 25 90 45

UEPAL – Élections, 1 bis quai St Thomas, BP 80022, 67081 Strasbourg cedex

Pastorale réformée

Lieu de rencontre et de réflexion théologique, la pastorale réformée qui se tiendra les 18 et 19 mars prochains à Storckensohn sera l'occasion d'aborder deux thématiques :

- le lundi matin : temps de travail interactif avec Jean-Paul Willaime sur le thème : « *Le défi ecclésial de l'ultra-modernité* »

- l'après-midi : présentation et échanges avec Alain Massini, pasteur retraité de l'EPUDF et vice-président des Amitiés judéo-chrétienne, sur la déclaration fraternelle au judaïsme « *Cette mémoire qui engage* ».

La pastorale réformée a vocation à être un lieu de rencontre et de réflexion théologique des pasteurs en poste dans une paroisse de l'EPRAL, ainsi que de leurs collègues qui souhaitent enrichir l'UEPAL de leur identité réformée ou dialoguer avec eux. Que tous les pasteurs de l'UEPAL se sentent fraternellement invités.

[Cliquez ici pour vous inscrire en ligne](#) avant le 2 mars ou par mail : vice-president@uepal.fr

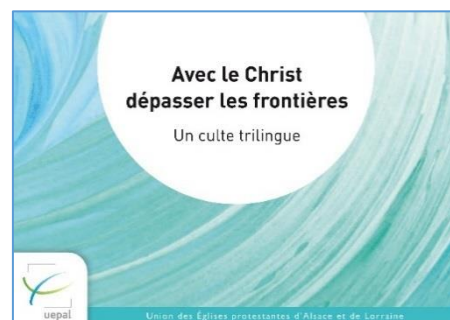
Liturgie pour un culte trilingue

« Avec le Christ dépasser les frontières », une liturgie de culte trilingue, proposée par la Dynamique culte de l'UEPAL, pour aider à soigner l'accueil des personnes non francophones lors de vos cultes. Elle peut être utilisée dans sa version intégrale, ou seulement en partie, à l'occasion d'un culte en particulier.

Brochure disponible à l'accueil de l'UEPAL dans la limite des stocks disponibles ou à télécharger sur :

<http://acteurs.uepal.fr/culte/liturgie>

Les pasteurs recevront leur exemplaire à la pastorale générale.



Le Notre Père

Pour communiquer au mieux la nouvelle version liturgique dans les paroisses, des cartes postales comportant le nouveau texte sont à votre disposition à l'accueil de l'UEPAL.

20 exemplaires par paroisse sont prévus. Ensuite, la carte est à 10 cts.

Vous trouverez par ailleurs [le fichier pour impression](#) si vous souhaitez l'imprimer vous-mêmes.

Un fichier à imprimer sur adhésif pour le recueil Alléluia est disponible sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL. Merci à Olivétan pour la mise à disposition :

<http://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/notre-pere>



Ce mois-ci à la Médiathèque protestante



Mercredi 14 février de 14h30 à 16h

Découvrir les multiples possibilités de narration du Kamishibai, ce petit théâtre portatif japonais déjà largement utilisé en Alsace. La Médiathèque protestante dispose de plusieurs kamishibais en bois et de très nombreuses histoires bibliques ou non bibliques qui se racontent de cette façon.

Une formation proposée par le Service de l'enseignement religieux et de la catéchèse de l'UEPAL, animée par Catherine Ulrich. Pour tous, intervenants en religion, catéchètes, moniteurs d'École du dimanche, parents, grands-parents...

Pour s'inscrire : 03 88 25 90 15 ou 03 88 25 90 35

Mercredi 21 février de 14h30 à 15h30 : Bible, littérature, café et chocolat.

Le rendez-vous mensuel avec Évelyne Frank qui développe un thème, nous fait découvrir la Bible et d'autres livres de la littérature ou de la poésie. Un moment rafraîchissant et ressourçant.



Tables thématiques

En janvier, nous avons exposé nos ressources autour du Notre Père et du changement de formulation de la 6^e demande : « Ne nous laisse pas entrer en tentation. » : livres, articles, revues... Elles sont toujours à votre disposition !



En février, nous exposerons les nombreux livres, BD ou DVD abordant la **thématique de la famille, de la conjugalité et de la parentalité**. Des outils complémentaires précieux pour travailler en paroisse (CP, études bibliques, groupes de jeunes, etc.) autour du livret édité par le Service de la pastorale conjugale et familiale de l'UEPAL « Couples, familles, parentalités ».

Une nouvelle exposition disponible au prêt : Église verte

Dans la continuité des orientations de l'UEPAL pour la justice climatique prises lors de l'Assemblée de l'Union du 18 novembre 2016, une nouvelle exposition a vu le jour ! Elle est directement liée au lancement national du label **Église verte** (www.egliseverte.com).



Elle aborde les thématiques suivantes sur les trois premiers panneaux : Foi chrétienne et écologie, Nos sociétés face aux dangers écologiques, L'éthique chrétienne de la responsabilité écologique. Elle présente sur les trois suivants le label Église verte : Un engagement au cœur du monde, Un outil au service de l'Église locale, Une démarche stimulante.

Composée de 6 panneaux de 1m x 2m, équipés de 6 œillets (pour accrochage). Toile écoresponsable.

Prendre contact avec la médiathèque protestante 03 88 25 90 15 // accueil@mediathequeprotestante.fr

Vie paroissiale

Déclaration de vacances de postes

Ministères en paroisse

Inspection d'Alsace Bossue Moselle

- Consistoires de Fénétrange Sud et La Petite Pierre (Phalsbourg)

Inspection de Bouxwiller

- Secteur Wimmenau-Lichtenberg-Wingen (Wimmenau)

Inspection de Colmar

- Jepsheim - Kunheim
- Munster
- Ostheim

Inspection de Dornach

- Secteur Boofzheim-Benfeld (Boofzheim)
- Neuwiller-la-Roche / Musée Oberlin

Inspection de Wissembourg

- Hatten Nord – Animation transfrontalière & évangélisation (Lauterbourg)
- Kutzenhausen
- Secteur Langensoultzbach-Fröeschwiller (Langensoultzbach)

Consistoire réformé de Mulhouse

- Dynamique mulhousienne (Dornach)

Ministères spécialisés

AESMS (Aumônerie des Établissements Sanitaires et Médicaux-Sociaux) :

- Diaconat Mulhouse (Roosevelt et Senheim)
- Strasbourg : ½ temps Nouvel Hôpital Civil (Aumônier d'établissement) – ½ temps aumônerie territoriale Centre-Ville St Guillaume. Ce poste est accessible à des candidats qui sont au niveau DU en Théologie.

SEMIS : formateur (visiteurs de paroisse, accompagnement de projets locaux) et référent théologique

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur·rice ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande). Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur·rice ecclésiastique ou le·a Président·e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. A l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président·e de Consistoire, Inspecteur·rice ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'Epral : après validation du Conseil synodal).

Suffragances

Les paroisses souhaitant faire une demande de suffragance pour l'année 2018 sont invitées à entreprendre la démarche dès à présent. Le formulaire de demande est [accessible en ligne](#). Le formulaire renseigné aussi précisément que possible permet un rapprochement rapide avec les offres de service formulées par les étudiants. À renvoyer à : linda.schneider@uepal.fr

Informations administratives et financières

Rappel des étapes de l'approbation et de la vérification des comptes

Échéancier de l'approbation des comptes des paroisses

Qui	Fait quoi	Date limite
Receveur / Trésorier	Établit les comptes	
Conseil Presbytéral	Approuve les comptes	28/02/2018
Président de Consistoire	Organise la vérification	
Vérificateur	Vérifie les comptes	
Président de Consistoire (EPCAAL et EPRAL)	Signe les comptes approuvés (2 exemplaires) et les transmet => pour l'EPCAAL : à l'Inspecteur ecclésiastique => pour l'EPRAL : au Service financier (Corine Wolff)	30/04/2018
Inspecteur ecclésiastique (EPCAAL)	Signe les comptes approuvés (2 exemplaires) et les transmet au Service financier (Corine Wolff)	31/05/2018
Directoire / Bureau Synodal <i>Sauf si question non résolue</i>	Approuve les comptes et les renvoie signés à la paroisse (1 exemplaire)	30/06/2018

Échéancier de l'approbation des comptes des consistoires (et fabriques de l'EPCAAL)

Qui	Fait quoi	Date limite
Trésorier du Consistoire	Etablit les comptes	
Président de Consistoire	Organise la vérification	
Vérificateur	Vérifie les escomptes	
Président de Consistoire (EPCAAL et EPRAL)	Signe les comptes approuvés (2 exemplaires) et les transmet => pour l'EPCAAL : à l'Inspecteur ecclésiastique => pour l'EPRAL : au Service financier (Corine Wolff)	30/04/2018
Inspecteur ecclésiastique (EPCAAL)	Signe les comptes approuvés (2 exemplaires) et les transmet au Service financier (Corine Wolff)	31/05/2018
Directoire / Bureau Synodal <i>Sauf si question non résolue</i>	Approuve les comptes et les renvoie signés à la paroisse (1 exemplaire)	30/06/2018

Il est rappelé aux Présidents de Consistoire l'importance de transmettre les documents signés, le cas échéant accompagné d'un avis favorable ou défavorable.

Contact, renseignements : Corine Wolff, 03 88 25 90 59 - corine.wolff@uepal.fr

ADAP

Attention

Des sociétés se faisant passer pour des organismes officiels démarchent actuellement les paroisses en mettant en avant l'obligation réglementaire de mise aux normes ADAP et les sanctions encourues en cas de non-respect. Ces sociétés qui proposent une assistance ne dépendent d'aucune administration ; **leur démarchage a pour seul but d'obtenir l'adhésion à la société (et non à l'ADAP) et communication de coordonnées bancaires.**



Ce qu'il faut retenir :

Le 27 septembre 2015 était la date butoir pour déposer son ADAP, une tolérance est accordée au vu des retards constatés.

Aucune société n'est mandatée ou assermentée pour délivrer des dérogation ou attestation, seuls les services de la préfecture ont cette prérogative.

Diagnostic et agenda : un professionnel pour vous aider

Initialement, l'ADAP devait être déposé avant le 27 septembre 2015 mais il est toujours possible de le faire auprès de l'autorité compétente (mairie ou préfecture) en justifiant de son retard. Pour vous aider dans la réalisation d'un diagnostic et remplir les documents ADAP, l'UEPAL a conclu un contrat avec la société SOCOTEC qui peut vous accompagner dans ces démarches.

Renseignements : alice.faverot@uepal.fr

Annonces

Fermeture exceptionnelle

Jeudi 8 février dès 13h45

En raison de la cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail au personnel du Chapitre de Saint-Thomas, d'Entraide et solidarité protestantes, du Messenger et de l'UEPAL, l'ensemble des services du Quai sera fermé, le jeudi 8 février l'après-midi.

Présence protestante sur France 2

La retransmission des Jeux olympiques sur France 2 va modifier l'horaire de diffusion de l'émission *Présence protestante* les **dimanches 11, 18 et 25 février**.

L'émission débute à 9h35 ces trois dimanches. L'horaire habituel de 10h05 reprend le dimanche 4 mars.

Des bourses repas à 1€ au Stift

Dans le cadre de son programme d'aide aux étudiants de Strasbourg, le Chapitre de Saint-Thomas offre 2000 repas à 1€ au restaurant universitaire du Stift, sous forme de bourses de 30 repas.

Ces bourses repas sont attribuées en fonction de la situation financière de l'étudiant qui fera une demande en ligne avant le 28 février 2018 : [cliquez ici](#).

Le Chapitre de Saint-Thomas avisera par mail le demandeur dès l'attribution des 30 repas à 1€.

Les repas du soir à 1€ sont à consommer au restaurant universitaire du Stift.



Faculté de théologie protestante

Portes ouvertes : 17 février de 9h à 17h. Palais universitaire, 9 place de l'Université

Permanences (Licence, Master et autre cursus) : 9h30-16h30, bureau 11 et salles 4 et 10.

Portes ouvertes de la Bibliothèque des facultés de théologie : 9h30-16h30

Visites libres ou guidées.

Renseignements : 03 68 85 68 35 - scoltp@unistra.fr